

MAIRIE DE ST-ARNOULT-EN-YVELINES COURRIER ARRIVE LE

10 SEP. 2019

Classement :

Mairie de Saint Arnoult en Yvelines Conseillères municipales et conseillers municipaux du groupe « Ensemble pour Saint Arnoult » Place du Jeu de Paume 78730 Saint Arnoult en Yvelines.

Saint Arnoult le 10 septembre 2019

Objet : Demande d'explications sur la « tribune » publiée dans l'Eclair de Juillet-Août

Mesdames et Messieurs du groupe « Ensemble pour Saint Arnoult »

Veuillez trouver en pièce attachée le courrier adressé au Maire le 11 juillet 2019.

Mr Husson n'a pas voulu répondre aux questions posées dans notre courrier. Nous pouvons le comprendre car en tant que maire il n'est pas « responsable » des textes des publications de votre groupe. Cependant en tant que Directeur de la Publication de l'Eclair, il est responsable du contenu de ce mensuel. Publié un article le rends donc responsable de sa communication à la population.

Il n'a pas pris l'initiative de vous transmettre notre courrier afin que vous accédiez à notre demande de motivation/justification de vos graves accusations de la présence sur le territoire communal de personne(s) ou groupement(s) qui diffuse(nt) à la population des « Fake News » dans le cadre de la future élection municipale (« *Tiens les élections approchent...* »).

Merci par avance de bien vouloir considérer que le contenu du courrier du 11 juillet et ses demandes/interrogations vous sont maintenant destinées.

Merci d'y répondre, nous le souhaiterions rapidement, pour montrer à la population arnolphienne que les trois premières lignes de votre tribune du mois de Juillet-Août ne constituent pas elles même une « Fake News », engageant la responsabilité de votre groupe « Ensemble pour Saint Arnoult ».

Dans l'attente de votre réponse

Cordialement

Antoine Pujol

Président de l'association Comités de Quartiers

PS : copie maire et conseiller(e)s du groupe « Notre Ville Notre Avenir »

Association loi 1901 « Comités de Quartiers » - 36 rue Basse 78730 Saint Arnoult en Yvelines

Site internet: www.comitesdequartiers.org Contact: info@comitesdequartiers.org





MAIRIÉ DE
ST-ARNOULT-EN-YVELINES
COURRIER ARRIVE LE

10 SEP. 2019

Classement:

Mairie de Saint Arnoult Mr le Maire Jean-Claude HUSSON Place du Jeu de Paume 78730 Saint en Yvelines

Objet : Fake news

Monsieur le Maire,

Vous avez reportez dans l'Eclair 137 de Juillet-Août 2019 :

ST-ARNOULT-EN-YVELINES
COURRIER ARRIVE LE

1 1 July 2019

« Tiens, les élections approchent, et avec elles, les tracts approximatifs qui tordent la réalité. Mais les spécialistes des fake news locales ont été depuis longtemps repérés par les Arnolphiens. »

Fake news est défini sur Wikipedia comme suit : « Les fake news, ou infox, informations fallacieuses ou fausses nouvelles constituent une information mensongère délivrée dans le but de manipuler ou tromper un auditoire »

Votre affirmation laisse ainsi penser aux arnolphiennes et arnolphiens qu'elles et ils ont été à destination d'informations de ce type de la part de personnes que vous avez clairement identifiées.

Vous conviendrez que sans exemple concret, cette affirmation peut être dans l'esprit de vos administré(e)s estimé comme un fantasme paranoïaque infondé incompatible avec les responsabilités d'élu, encore moins d'un maire. Aurore Bergé a de son côté communiqué clairement sur, non point des interprétations de ses propos ou actions mais des informations mensongères destinées à lui nuire et portées à la connaissance de la population, qu'elle a clairement rejeté.

Merci par avance de bien vouloir nous informer de faits concrets qualifiés ainsi par vos soins de fake news et des personnes qui en ont été à leur origine.

Concernant « l'approximation » dont vous qualifiez certains « tracts », permettez-nous de vous suggérer que pour certains d'entre eux, si approximation il y a, cette dernière tiens probablement de la stratégie de votre équipe à ne pas communiquer clairement et complètement sur bon nombre des dossiers et projets communaux (ex : statistiques de la verbalisation que vous refusez de nous communiquer depuis des mois, ce n'est qu'un exemple). Merci par avance de la réponse que vous donnerez rapidement à cette demande citoyenne.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Président de l'association Comités de Quartiers